

Hôtel du Gouvernement – Rue de l'Hôpital 2, 2800 Delémont

Conseil des Etats
Commission de la science, de l'éducation
et de la culture
Monsieur Matthias Michel, Président
3003 Berne
(direktion@ipi.ch)

Hôtel du Gouvernement
Rue de l'Hôpital 2
CH-2800 Delémont
t +41 32 420 72 05
chancellerie@jura.ch

Delémont, le 26 mai 2026

Droits d'auteur. Pour une gestion claire des droits lors des concerts : consultation

Monsieur le Président,

Le Gouvernement de la République et Canton du Jura vous transmet sa réponse relative à la consultation citée en titre.

Le Gouvernement jurassien soutient l'avant-projet de modification de l'article 40, alinéa 3, de la loi sur le droit d'auteur (LDA), tel que proposé par la Commission de la science, de l'éducation et de la culture. Limiter les licences directes et la gestion individuelle des droits musicaux aux seuls cas où les artistes détiennent l'ensemble des droits sur les œuvres musicales qu'ils interprètent renforce la sécurité juridique et assure la transparence du marché.

Le modèle de gestion collective des droits d'auteur, tel qu'assuré par la SUISA et plébiscité par l'avant-projet, a déjà fait ses preuves. Il garantit un système solidaire qui assure la rémunération des compositeurs et compositrices ou des paroliers et parolières, une meilleure sécurité sociale et le soutien à la promotion culturelle. Par ailleurs, il simplifie considérablement les démarches des organisateurs et organisatrices de concerts ou de manifestations culturelles en leur offrant une sécurité juridique et budgétaire accrue grâce à des tarifs publics et soumis au contrôle de la Commission arbitrale fédérale pour la gestion de droits d'auteur et de droits voisins (art. 46 LDA).

Le Gouvernement jurassien vous remercie de lui permettre de faire part de son avis en la matière et vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de sa haute considération.

AU NOM DU GOUVERNEMENT DE LA
RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA


Rosalie Beuret Siess
Présidente




Jean-Baptiste Maître
Chancelier d'Etat